

TARIFS DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

TARIFS		2023/2024
CLUBS		
COTISATIONS (CLUBS LIBRES - FUTSAL - FOOT LOISIRS - FOOT ENTREPRISE)		
	Club de moins de 100 licenciés	70,00
	Clubs de 101 à 250 licenciés	80,00
	Clubs de 251 à 500 licenciés	130,00
	Clubs de 501 à 1 000 licenciés	250,00
	Clubs de plus de 1 001 licenciés	500,00
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	70,00
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	120,00
	Assistance juridique et annuaire électronique	70,00
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Libres) bloquée sur 3 saisons	800 + 200*
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Foot Diversifié) bloquée sur 3 saisons	400 + 100*
ENGAGEMENTS		
	Championnats	
	Seniors D1/D2	60,00
	Seniors Autres séries	40,00
	Jeunes D1/D2	20,00
	Jeunes Autres séries	10,00
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)	35,00
	Féminines Jeunes (à 11 et à 8)	15,00
	U13 et U13F	10,00
	U11 et U11F	10,00
	U7/U9	5,00
	Foot Loisirs à 11	35,00
	Foot Loisirs à 8	35,00
	Foot Entreprise à 11	35,00
	Foot Entreprise à 8	35,00
	Futsal D1/D2	60,00
	Futsal Autres séries	40,00
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18	15,00
	Pratique Jeunes Futsal U13	10,00
	Pratique Jeunes Futsal U11	10,00
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9	5,00
	Pratique Jeunes Loisirs U11 à U18 - Nouvelle pratique valable 2 ans	10,00
	Pratique Seniors Loisirs - Nouvelle pratique valable 2 ans	GRATUIT
	Coupes	
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	50,00
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	50,00
	Coupe de Lyon et du Rhône U20	25,00
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	25,00
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	25,00
	Coupe de Groupement U13	15,00
	Coupe VIAL (Féminine)	50,00
	Coupe Loisirs	50,00
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal	50,00
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines	25,00
	Coupe Bichard (Foot Entreprise)	50,00
	Coupe Foot Entreprise à 8	25,00
FORFAITS		

TARIFS		2023/2024
	Championnats	
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 94 €) 100 €	50,00
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 123 €) 120 €	80,00
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	160,00
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	320,00
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	160,00
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	320,00
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500,00
	Coupes (District et Groupement)	
1) Seniors/Vétérans	16ème de finale et tours précédents	50,00
U20/ Futsal Seniors	8ème de finale	80,00
	1/4 de finale	100,00
	1/2 finale	200,00
	Finale	400,00
2) U15/U17/U13	8ème de finale et tours précédents	50,00
	1/4 de finale	80,00
	1/2 finale	100,00
	Finale	200,00
3) Féminines Seniors	1/4 de finale et tours précédents	50,00
	1/2 finale	80,00
	Finale	200,00
4) Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	50,00
	Forfait 1/2 finale et finale	100,00
DISCIPLINE		
a) Joueur	AVERTISSEMENTS	
	Carton blanc	GRATUIT
	1er avertissement	10,00
	2ème avertissement	10,00
	3ème avertissement (match ferme)	50,00
	EXPULSIONS (ou rapports après match)	
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	50,00
	Récidive	60,00
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	60,00
	Récidive	75,00
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	75,00
	Récidive	100,00
	Hors match	75,00
	Récidive	100,00
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	10,00
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	60,00
	Récidive	100,00
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE	
	1er incident	250,00
	2ème incident	500,00
	3ème incident	1000,00
d) Foot à effectif réduit	1er incident	90,00
	2ème incident	170,00
	3ème incident	300,00
ADMINISTRATIF		
AMENDES		

TARIFS		2023/2024
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	120,00
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	90,00
	Non retour de documents administratifs	80,00
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	150,00
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année
		2ème année
		3ème année
		4ème année et plus
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	15,00
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	20,00
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45,00
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	50,00
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70,00
	Participation d'un joueur suspendu à un match	75,00
	Joueur non qualifié	60,00
	Mauvais comportement des licenciés	120,00
	Mauvais comportement des supporters	120,00
	Mauvaise police de terrain (en fonction de la gravité)	100 à 300
	Match arrêté	150,00
	Amende par point de pénalité retiré	55,00
	Match joué sur terrain non classé	50,00
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	10,00
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20,00
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	150,00
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	15,00
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20,00
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	10,00
	Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50,00
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50,00
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	75,00
	Fausse identité	600,00
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	500,00
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre)	60,00
	Absence aux réunions Prévention / Sécurité	20,00
	Absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission	33,00
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20,00
AMENDES GROUPEMENTS		
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er décembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	5,00
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	20,00
	Forfait général Foot d'Animation	80,00
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue en Foot d'Animation	50,00
	Mauvaise destination feuille de match	10,00
	Absence à AG de groupement	90,00

TARIFS		2023/2024
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF		
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2,00
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30,00
TOURNOIS		
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	20,00
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	25,00
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT
	Tournoi organisé sans homologation du District	150,00
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200,00
ARBITRES		
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	50,00
	Non envoi rapport suite à carton rouge	25,00
	Amende pour trop perçu	25,00
	Amende pour trop perçu - Récidive	40,00
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	100,00
	Absence match avec observateur	50,00
	Stage FIA (frais annexes)	85,00
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55,00
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	35,00
EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS		
	Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors) Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de dossier : 30 € Frais de repas : 40 € Total : 160 €	160,00
	Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité (CFI Projet Club / Futsal) Frais pédagogiques : 90 € Frais de dossier : 10 € Frais de repas : 40 € Total : 140 €	140,00
	Certifications CFI Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Frais de dossier : 10 € Total : 30 €	30,00
	Certifications anciens CFF et CFI spécialités Frais pédagogiques : 60 € Frais de dossier : 10 € Frais de repas : 20 € Total : 90 €	90,00
	Attestations fédérales Frais pédagogiques : 45 € Frais de dossier : 10 € Frais de repas : 20 € Total : 75 €	75,00
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90,00
	Formations CDIP	GRATUIT
	Formation juridique Club - 1 personne	50,00
	Formation juridique Club - 2 personnes	80,00
BAREME KILOMETRIQUE		
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,45

TARIFS		2023/2024
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,45
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,45

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.